



Collectif GASPARE Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique

- coordonnées in fine -

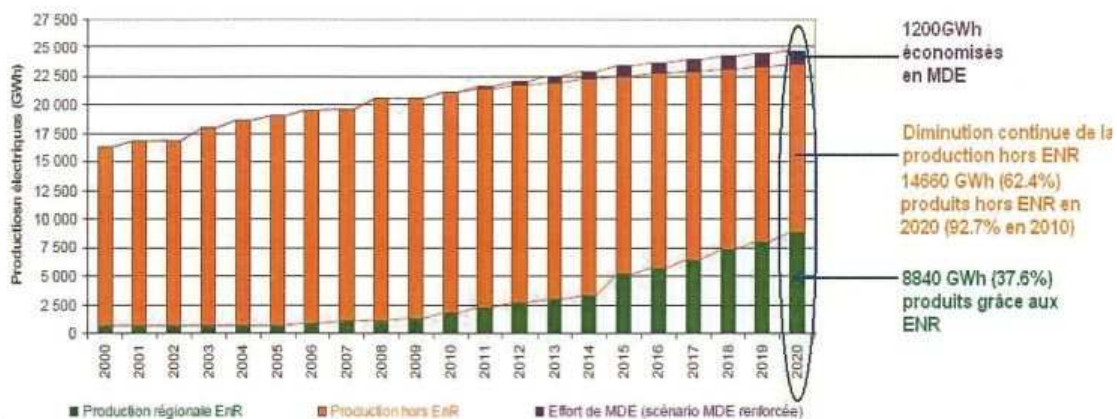
*"Si l'on ne veut pas augmenter sa facture électrique,
on ne commence pas par augmenter la puissance de son compteur"*
(Extrait de la contribution de Brest métropole océane au débat sur l'énergie en Bretagne – 2009)

Saint-Divy, le 16 mars 2012

Une centrale à gaz bâtie sur ... du vent !

Après moult pérégrinations administratives et un an de démarche, GASPARE vient d'obtenir les sources qui ont permis au Conseil Régional et à la Préfecture de Région de bâtir leur pacte électrique breton (PEB), justifiant le recours à une centrale CCG de 422 MW pour pallier à la fragilité électrique de la Bretagne.

L'objet précis de la demande de GASPARE est l'annexe 3 du pacte (cf. ci-dessous), un graphique résumant, selon les dires du Préfet de Région, la somme des travaux menés lors de la Conférence Bretonne de l'Énergie en 2010. Et là, surprise !!



Objectifs visés dans le pacte électrique breton en 2020

Après recours et échanges de courriers auprès de la CADA - Commission d'accès aux documents administratifs -, qui a donné raison à GASPARE, **la Préfecture se trouve dans l'impossibilité de fournir le moindre chiffre précis**, point de mesure ou procès verbal légitimant ce graphique. Tout au plus apprenons nous dans le dernier courrier en date du 27 février 2012 (cf. pièce jointe) que « les données 2000-2009 de consommation sont basées sur les bilans de la consommation bretonne de RTE et des éléments de l'observatoire régional des énergies et gaz à effet de serre (OREGES) établis à partir des données agrégées fournies par ses partenaires (RTE, ERDF...) ». Rien par contre permettant de justifier les projections de consommation de 2010 à 2020. Le niveau de recours aux énergies conventionnelles (barre orange) est une simple déduction des ambitions régionales en matière d'efficacité énergétique et de production d'ENR de cette « prédiction » de consommation.

Collectif GASPARE (Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique)

2 route de Pen ar Pont - 29800 SAINT-DIVY

Site : <http://www.nonalacentrale.fr/> - Courriel : collectif.gaspere@gmail.com

Des riverain-e-s, des citoyen-ne-s, des élu-e-s ;

Des associations : AAPPMA Elorn, Abers Nature, AE2D, Brennilis doit dire non à la centrale, Briec doit dire non à la centrale, Cohérence, Comité de vigilance pour la qualité de l'environnement de Bmo, Cyber@cteurs, Démocratie écologie solidarité, Force 5, GAB29, Guipavas doit dire non à la centrale, Kersaint-Plabennec doit dire non à la centrale, La Forest-Landerneau doit dire non à la centrale, Landivisiau doit dire non à la centrale, Saint-Divy doit dire non à la centrale, Saint-Thonan doit dire non à la centrale, S-Eau-S, Solidarité écologie pour Plougastel, Sortir du nucléaire Cornouaille, Vivre dans les monts d'Arrée, Sud-Solidaires 29 ;

Des formations politiques : Europe Ecologie - Les Verts, FASE 29, Les Alternatifs, MRV Landerneau, NPA, UDB, UDB yaouank ;

Le soutien de : CURC 22, Écologie sans Frontière, Collectif La Gauche Debout !



Collectif GASPARE Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique

- coordonnées in fine -

*"Si l'on ne veut pas augmenter sa facture électrique,
on ne commence pas par augmenter la puissance de son compteur"*

(Extrait de la contribution de Brest métropole océane au débat sur l'énergie en Bretagne – 2009)

On nous dit que la production électrique à base d'énergies fossiles et nucléaire, pudiquement appelées « hors ENR », sont de provenance « inter-régionale » (nous n'en saurons pas plus) et donc fort probablement issues de la « région électrique ouest » à 19 départements. Celle-ci englobe les moyens de production thermiques de Montoir-de-Bretagne, de Brennilis et Dirinon, de Cordemais, et nucléaires de St-Laurent-des-Eaux, Chinon, Civaux, Dampierre et du Blayais, soient près de 100 TWh. Par conséquent, quel est le besoin d'une centrale à gaz supplémentaire de 422 MW ? Même dans l'éventualité d'une fermeture de la tranche fioul de Cordemais et des TAC de Brennilis et de Dirinon (rénovées cependant tout dernièrement), les capacités de production d'électricité ne se raisonnent pas à l'échelle régionale étant donné que les interconnexions sont nationales voire européennes ! Le PEB voulait une centrale opérationnelle dès 2015, or qu'aperçoit-on sur le graphique en 2015 ? Une baisse sensible du recours à la production électrique conventionnelle et qui s'accroît pour atteindre 30 % en 2020 ! C'est complètement contradictoire !

Cette centrale ne fait que participer de la course effrénée à la production dans une optique majoritairement financière, constat conforté par la courbe de croissance ininterrompue de consommation d'électricité présentée dans ce graphique. Au-delà du fait de n'être justifié par aucun chiffre vérifiable, ce diagnostic va à l'encontre de la future directive européenne sur « l'efficacité énergétique et les économies d'énergie », qui rendra obligatoire pour les Etats membres une baisse de 20% de leur consommation d'énergie d'ici 2020.

La grande majorité de nos élus bretons, qui a voté favorablement pour le pacte électrique breton, s'est-elle tiré une balle dans le pied en approuvant un graphique qui démontre l'inutilité de la centrale ? Cela ne serait que la première d'une longue liste d'aberrations concomitantes à cette usine à gaz.

Nous ne pouvons que constater l'approximation et le manque de rigueur du diagnostic posé par le pacte électrique breton. Ce qui ne serait pas si grave s'il ne cautionnait, avec un manque de transparence non assumé, la réalisation d'une centrale à gaz qui va engager l'avenir énergétique d'une région pour des dizaines d'années, les ressources financières de l'Etat et donc du contribuable dans des proportions excessivement importantes, surtout en cette période de crise, et qui va impacter de manière conséquente la vie des riverain-e-s de cette centrale et de toutes les installations annexes nécessaires à son fonctionnement.

Le Collectif GASPARE demande l'annulation du pacte électrique breton et du projet de centrale qui en découle, réclame une véritable concertation pour un plan énergie, et non seulement électrique, pour la Bretagne et se réserve donc l'éventualité d'un recours au tribunal administratif, car il est de notre devoir de citoyennes et de citoyens de dénoncer l'inanité de ce projet.

Décidément, cette centrale n'est vraiment pas dans l'air du temps...

Le Collectif GASPARE

Collectif GASPARE (Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique)

2 route de Pen ar Pont - 29800 SAINT-DIVY

Site : <http://www.nonalacentrale.fr/> - Courriel : collectif.gaspere@gmail.com

Des riverain-e-s, des citoyen-ne-s, des élu-e-s ;

Des associations : AAPPMA Elorn, Abers Nature, AE2D, Brennilis doit dire non à la centrale, Briec doit dire non à la centrale, Cohérence, Comité de vigilance pour la qualité de l'environnement de Bmo, Cyber@cteurs, Démocratie écologie solidarité, Force 5, GAB29, Guipavas doit dire non à la centrale, Kersaint-Plabennec doit dire non à la centrale, La Forest-Landerneau doit dire non à la centrale, Landvisiau doit dire non à la centrale, Saint-Divy doit dire non à la centrale, Saint-Thonan doit dire non à la centrale, S-Eau-S, Solidarité écologie pour Plougastel, Sortir du nucléaire Cornouaille, Vivre dans les monts d'Arrée, Sud-Solidaires 29 ;

Des formations politiques : Europe Ecologie - Les Verts, FASE 29, Les Alternatifs, MRV Landerneau, NPA, UDB, UDB yaouank ;

Le soutien de : CURC 22, Écologie sans Frontière, Collectif La Gauche Debout !